

# Mme Thérèse Nolet Lemay,

## une directrice générale qui va laisser sa trace

Guy  
Jacques

C'est à la fin du mois de décembre que Mme Thérèse Nolet Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens, prendra une retraite bien méritée après 32 années à ce poste. Nous sommes allés la rencontrer afin de vous présenter un portrait de cette femme exceptionnelle.

« J'ai commencé en 1990, auparavant j'avais été conseillère pendant huit ans. À l'époque, M. Pierre Leroux était le maire, et par la suite ce fut M. André Henri, puis M. Gilles Gosselin. J'ai eu l'aide de la MRC d'Arthabaska et du ministère des Affaires municipales afin d'apprendre les rouages et les responsabilités de ma fonction. Je me suis toujours tenue à jour avec de nombreuses formations. On doit s'adapter à des gens qui ont diverses opinions, autant au niveau des membres du conseil que des citoyens. J'ai souvent travaillé 6 jours par semaine, parfois plus de 70 heures. J'étais seule à la barre, et j'ai tout fait pour arriver à tout accomplir. »

« Les gens ne sont pas toujours conscients des responsabilités qui nous incombent, face à la Municipalité, aux gouvernements, ainsi qu'aux citoyens et citoyennes. Ce n'est pas parce que l'on est une petite municipalité que l'on a moins de travail. Il faudrait savoir tout faire, avoir des connaissances dans tous les domaines. »

Ses réalisations sont nombreuses, comme la distribution des paniers de Noël, instaurée dans la municipalité depuis 5 ans. Elle a aussi été responsable pour la Croix-Rouge, afin de donner un coup de main aux gens infortunés qui avaient eu à faire face à un sinistre. « Le parc pour les enfants me tenait aussi beaucoup à cœur, de même que la Traversée du Lac-Nicolet. Lors de la crise du verglas, nous avons trouvé des génératrices et avons ouvert un centre pour accueillir les gens qui désiraient venir se réchauffer ou qui cherchaient un endroit où dormir. Nous avons aussi fourni des repas, parfois



Mme Thérèse Nolet Lemay

Photo par Guy Jacques

nous étions jusqu'à 60 personnes. Présentement, le projet qui me tient à cœur, c'est la rénovation de notre cimetière. Beaucoup de pierres tombales se sont renversées, et les familles ne sont plus dans le secteur. C'est un des projets dont je compte m'occuper, même après mon départ. »

Elle va continuer à donner un coup de main à la Municipalité, selon les vœux du conseil municipal. Mais pas à temps plein, a-t-elle tenu à nous préciser. Elle a encore bien des projets, et elle compte mettre de l'avant ses nombreux talents au niveau du bricolage. « J'aime bien cuisiner aussi. Je lancerai peut-être un petit casse-croûte l'été prochain. »

C'est sa fille, Mme Sonia Lemay, qui est adjointe administrative depuis 11 ans à la Municipalité, qui la remplacera dans ses fonctions. « Avec les élus, nous avons une très bonne équipe de travail. Je suis confiante pour la suite des choses », affirme Mme Nolet Lemay.

« C'est une soie, une touche-à-tout, c'est une artisane en même temps qu'une professionnelle, elle est exceptionnelle à tous

les points. Elle écoute tout le monde, et gère de nombreuses activités dans la municipalité ; c'est aussi une éducatrice et une formatrice », a tenu à mentionner M. Pierre Ramsay, inspecteur municipal, qui l'a côtoyée pendant 22 ans.

« Travailler avec Thérèse fut un charme, ce furent de très belles années », nous a mentionné l'ancien maire, M. André Henri, qui a œuvré avec elle pendant 30 ans. « Nous avons parfois discuté, mais nous savions échanger nos idées, et tous les deux nous savions écouter. »

M. Gilles Gosselin, le maire actuel de la Municipalité, a lui aussi tenu à nous mentionner ces quelques mots : « C'est une personne qui était très impliquée dans la municipalité, autant au niveau personnel que professionnel. Elle est beaucoup appréciée, nous avons trouvé des solutions ensemble, et c'était très agréable de travailler avec elle ».

Mme Lemay remercie tous les gens qui l'ont assistée et qui ont cru en elle. Elle tient à rassurer la population qu'elle continuera à apporter son support à la Municipalité. ■